

8 août 2019
Français
Original : anglais

Vingt-neuvième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes

Lima, 7-11 octobre 2019*

Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

**Principales tendances et mesures de lutte
à l'échelle régionale en matière de trafic de drogues**

Situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale

Rapport du Secrétariat

I. Introduction

1. On trouvera dans le présent document des informations sur les initiatives de coopération régionale et sur l'assistance fournie par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) aux gouvernements des pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour lutter contre le trafic de drogues et les infractions connexes. Il y est plus particulièrement rendu compte des faits nouveaux survenus depuis la vingt-huitième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, qui a eu lieu à Santiago du 22 au 26 octobre 2018.

II. Contrôle des précurseurs

Colombie

2. L'ONUDC a continué de fournir au Ministère colombien de la justice et du droit et à la Police nationale colombienne des avis techniques sur plusieurs initiatives, notamment des travaux de recherche et des études sur le contrôle des précurseurs, par l'intermédiaire du Système intégré de surveillance des cultures illicites.

3. Dans le cadre du Système, les activités visant à déterminer l'efficacité du processus de transformation des opiacés se sont poursuivies, et une méthode relative à l'utilisation des substances chimiques a été mise au point au moyen de diverses expériences.

4. L'ONUDC a travaillé à la description chimique de nouvelles substances psychoactives et aidé le Gouvernement colombien à créer un système d'alerte rapide.

* Disponible uniquement en anglais, espagnol et français, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.

** UNODC/HONLAC/29/1.



Équateur

5. En juin 2019, dans le cadre du projet d'apprentissage de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), un séminaire régional de formation a été organisé à Quito à l'intention de huit pays. Il portait sur les dispositions des trois traités relatifs au contrôle des drogues et sur le contrôle du commerce licite de stupéfiants, de substances psychotropes et de précurseurs, notamment au moyen d'outils tels que le Système international d'autorisation des importations et des exportations (I2ES), le Système électronique d'échange de notifications préalables à l'exportation (PEN Online), le Système de notification des incidents concernant les précurseurs (PICS) et le Système de notification des incidents du Projet « ION » (IONICS).

Mexique

6. Par l'intermédiaire de la Commission fédérale pour la protection contre les risques sanitaires (COFEPRIS) et du Ministère de la santé, et en collaboration avec le Bureau de la liaison et des partenariats de l'ONUDC au Mexique, le Gouvernement mexicain continue de gérer le Système national de contrôle des drogues, dont la version actuelle est la septième.

7. En collaboration avec le Canada et les États-Unis d'Amérique, le Mexique a créé le Dialogue nord-américain relatif aux drogues, qui permet aux pays participants d'échanger sur les progrès réalisés et les difficultés rencontrées concernant la production, le trafic et la consommation de substances illicites. La dernière réunion en date s'est tenue en Floride (États-Unis) en avril 2019 ; la prochaine devrait avoir lieu à Manzanillo (Mexique) avant la fin de l'année. Les pays qui participent à ce dialogue de haut niveau débattent des autorités douanières et des protocoles que celles-ci appliquent pour détecter l'entrée sur le territoire de substances et précurseurs ciblés, ce qui est particulièrement important compte tenu de l'augmentation spectaculaire de la production et de la consommation de substances synthétiques dangereuses.

Pérou

8. Au Pérou, l'ONUDC a continué d'aider les services nationaux de détection et de répression à lutter contre le trafic de drogues et le détournement de précurseurs chimiques. Une assistance technique ayant pris la forme d'un atelier et de simulations pratiques a permis de renforcer les connaissances et les compétences des enquêteurs de la brigade des stupéfiants (DIRANDRO).

III. Assistance juridique et lutte contre le blanchiment d'argent

Amérique centrale et Caraïbes

9. En août 2018, le Bureau régional de l'ONUDC pour l'Amérique centrale et les Caraïbes, basé au Panama, a organisé en collaboration avec l'Unité d'analyse financière du Panama et Crime Stoppers (Caraïbes, Bermudes et Amérique latine) une réunion sous-régionale sur le blanchiment de capitaux par recyclage dans le commerce, à laquelle ont participé des agents des services de détection et de répression de la Colombie, du Costa Rica, du Panama, du Pérou et de la République dominicaine.

10. Au Panama, l'ONUDC lance chaque année, le 29 octobre, à l'occasion de la Journée nationale pour la prévention du blanchiment d'argent, une campagne menée en partenariat avec l'Unité d'analyse financière, l'Association panaméenne des banques, les autorités nationales de réglementation et la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture du Panama. Il met en œuvre des initiatives similaires en El Salvador et en République dominicaine.

11. En outre, en octobre 2018, l'ONUDC a organisé à l'intention des entreprises et des banques du secteur privé des ateliers sur le programme de déontologie et de conformité dont les entreprises pourraient se doter pour lutter contre la corruption.

12. Il a aussi dispensé aux membres de l'appareil judiciaire du Costa Rica, de l'Équateur, du Honduras et de la République dominicaine une formation à la déontologie judiciaire qui se fondait sur les Principes de Bangalore.

Brésil

13. Au Brésil, en mars 2019, l'ONUDC et le Conseil national de la justice ont conclu un accord de partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement, dans le cadre du programme national « Justiça Presente », en vue de renforcer les audiences relatives à la détention dans les 27 États fédéraux. Cette initiative conjointe vise à réduire la population carcérale en diminuant le nombre de détentions provisoires. Selon les données pour 2016 publiées par le Ministère de la justice, le taux d'occupation des prisons s'établit à 197 %. L'ONUDC mettra à disposition 27 conseillers spécialisés (un pour chaque État fédéral) chargés de fournir, sur la base des lignes directrices et bonnes pratiques internationales, un appui technique aux professionnels travaillant dans le domaine pénal. Ces conseillers aideront aussi les gardiens de prison à faire appel au système public de protection sociale afin de prévenir l'abus de drogues et la criminalité parmi les détenus. Les parties à l'accord de partenariat élaboreront diverses mesures, y compris des solutions de substitution à l'incarcération et des politiques de surveillance électronique. Parmi les autres questions intersectorielles figure la formation continue des professionnels participant aux audiences relatives à la détention, dont ceux qui sont chargés des services de santé, du traitement de la toxicomanie et de la protection sociale.

Bolivie (État plurinational de)

14. Dans l'État plurinational de Bolivie, en novembre 2018, l'ONUDC a facilité la mise en commun de données d'expérience entre l'Argentine, la Bolivie (État plurinational de), le Brésil et le Pérou. Les participants ont débattu du renforcement des activités du Centre régional du renseignement antistupéfiants, installé à Santa Cruz (État plurinational de Bolivie). Le Centre favorise l'échange de données, d'informations et de bonnes pratiques concernant l'analyse des renseignements criminels. En outre, une assistance technique a été fournie sous la forme d'un atelier de formation consacré à la coopération internationale contre la criminalité transnationale organisée.

15. En mars 2018, l'ONUDC a dispensé une formation et des conseils à des agents nationaux chargés des poursuites et des enquêtes judiciaires, ainsi qu'à des juges, au sujet des enquêtes visant la confiscation d'avoirs et de la rémunération des informateurs.

16. Entre mars et mai 2019, il a organisé un cycle d'ateliers axés sur la confiscation des avoirs, auxquels ont participé environ 200 personnes, dont des représentants du parquet, des juges et des enquêteurs judiciaires.

17. En juillet 2019, l'ONUDC a collaboré avec les autorités argentines et boliviennes aux fins de l'élaboration d'un guide relatif aux procédures de coopération entre les deux pays.

Colombie

18. En Colombie, avec l'appui du Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs des États-Unis, l'ONUDC a conçu et réalisé quatre simulations d'enquêtes sur des affaires de blanchiment d'argent. Cent fonctionnaires colombiens ont pu bénéficier de ces activités et renforcer ainsi leurs connaissances sur les normes en vigueur, sur la détection de différents types d'affaires et la conduite d'enquêtes en conséquence et sur les liens potentiels de ces affaires avec certains secteurs de

l'économie ou des activités criminelles connexes. La formation a également contribué à la création d'un réseau de formateurs qui doit garantir la pérennité des activités.

19. L'ONUDC a appuyé la célébration d'une Journée nationale de la prévention du blanchiment d'argent dans les villes de Bogota et de Medellin.

Équateur

20. En septembre 2017, l'ONUDC a conclu avec l'Équateur un mémorandum d'accord sur la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent et le recouvrement d'avoirs. Sur cette base, des activités de renforcement des capacités ont été proposées dans le cadre de l'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés (StAR) de l'ONUDC et de la Banque mondiale. Elles ont notamment porté sur la conduite d'enquêtes à partir d'informations librement accessibles, l'élaboration de textes de loi et la tenue de tables rondes sur les projets de lois. L'ONUDC a également aidé l'Équateur à remplir sa liste de contrôle pour l'auto-évaluation en vue du deuxième cycle du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, concernant le recouvrement d'avoirs et la prévention, entre autres, du blanchiment d'argent. En 2019, ayant mobilisé des moyens supplémentaires, il s'est efforcé d'assurer la présence permanente d'un spécialiste de la lutte contre la corruption chargé de conseiller et d'aider ses partenaires nationaux.

Panama

21. Au Panama, l'ONUDC a contribué à diverses activités de formation destinées aux agents de la Police nationale, aux enquêteurs et aux membres de l'appareil judiciaire et visant à renforcer leurs capacités de lutte contre le blanchiment d'argent lié au trafic de drogues, à la criminalité organisée et à la corruption.

Pérou

22. Au Pérou, dans le cadre d'un projet sur la riposte pénale à la criminalité liée aux forêts, l'ONUDC a mis en place une assistance technique à l'intention du Bureau du Procureur général, du service des douanes et de la cellule de renseignement financier. Le but était d'encourager la coopération dans les affaires relatives à la criminalité liée aux forêts et aux espèces sauvages et aux flux financiers illicites dans le pays.

IV. Renforcement des forces nationales de police et des initiatives de coopération

Bolivie (État plurinational de)

23. Dans l'État plurinational de Bolivie, entre janvier et juin 2019, l'ONUDC a organisé, au titre du Programme de contrôle des conteneurs, un atelier théorique et deux ateliers pratiques qui s'adressaient à l'unité de contrôle portuaire du pays.

24. En juin 2018, dans le cadre du Projet de communication aéroportuaire (AIRCOP), le chef de la police de l'aéroport Madrid Barajas a dispensé une formation à des agents des services de police nationaux chargés de la lutte contre les stupéfiants, des services de l'immigration, des douanes et de la police aéroportuaire, ainsi que de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), qui constitue la cellule aéroportuaire anti-trafic de l'aéroport de Santa Cruz (Bolivie).

Amérique centrale et Caraïbes

25. Au Panama, l'ONUDC a continué d'aider les autorités nationales à créer un centre d'accueil pour les victimes de la traite des personnes.

26. En République dominicaine, l'ONUDC a continué de fournir une assistance législative et technique dans le cadre de la révision de la législation nationale sur la traite des personnes. Il s'agissait notamment d'incorporer au cadre juridique national l'ensemble des principes et des normes internationales découlant du Protocole

additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants.

Colombie

27. En Colombie, une session de formation sur les centres stratégiques opérationnels a été organisée en vue de renforcer les capacités techniques des institutions chargées de lutter contre les sous-systèmes de production de drogues. L'objectif était de donner suite aux recommandations figurant dans les études techniques consacrées aux centres de production de chlorhydrate de cocaïne et aux aspects chimiques de l'extraction de l'opium et de sa transformation en morphine et en héroïne.

28. Dans le cadre du projet « Fortaleza », une conférence annuelle s'est tenue à Bogota, qui a porté sur l'identification et le ciblage des membres des groupes criminels organisés, la lutte contre le trafic de drogues et d'armes et la conduite d'enquêtes financières et patrimoniales selon les meilleures pratiques suivies dans les Amériques et dans le reste du monde.

29. En partenariat avec la Police nationale colombienne, l'ONUDC a organisé une réunion internationale des inspecteurs généraux et des responsables des affaires intérieures.

30. Dans le cadre du projet du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat relatif au trafic de drogues en Amérique latine (Colombie, Costa Rica et El Salvador), le Bureau de pays de l'ONUDC pour la Colombie a dispensé une formation sur le trafic de drogues et le contrôle des précurseurs au personnel des forces armées et aux agents de police de Colombie, du Costa Rica et d'El Salvador.

31. En partenariat avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD), l'ONUDC pilote la mise en œuvre du Programme de contrôle des conteneurs en Colombie. Dans un premier temps, une série d'activités de formation ont eu lieu sur la gestion des risques, l'analyse des profils, les techniques d'inspection des conteneurs et les méthodes de dissimulation, entre autres sujets. Des représentants de la Direction nationale des impôts et des douanes (DIAN), de l'Institut national de contrôle des médicaments et de l'alimentation (INVIMA), de l'Institut colombien de l'agriculture et de l'élevage (ICA), de la Direction des stupéfiants de la police nationale colombienne (DIRAN) et de la marine y ont pris part.

32. L'ONUDC a fourni une assistance technique à la municipalité de Cajica aux fins de l'élaboration d'un projet de politique publique globale sur le problème des substances psychoactives, qui a ensuite été approuvé par les autorités locales.

33. En coopération avec les autorités du département du Meta et la ville de Cali, l'ONUDC a évalué la situation qui prévalait en matière de sécurité dans 29 municipalités, de manière à récolter des renseignements sur la filière du microtrafic au niveau local et à faire le point sur l'état du phénomène dans chaque territoire. Des recommandations de politique publique ont été élaborées dans ce cadre.

Équateur

34. En juillet 2019, une mission d'évaluation s'est rendue en Équateur dans le cadre du programme mondial de l'ONUDC sur le renforcement de la coopération en matière d'enquêtes criminelles et de justice pénale sur l'itinéraire emprunté par la cocaïne en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Afrique de l'Ouest (CRIMJUST), pour déterminer les priorités des institutions nationales.

Mexique

35. Le Bureau de la liaison et des partenariats de l'ONUDC au Mexique a poursuivi la mise en œuvre d'un programme CRIMJUST visant à améliorer la sécurité et le bien-être des groupes vulnérables, dans le but de renforcer les moyens institutionnels

dont disposent les premiers intervenants pour traiter les cas de violence fondée sur le genre. Il s'agit plus précisément d'améliorer la coordination entre la police, les services d'assistance téléphonique d'urgence et les centres de justice pour femmes. En 2018, près de 8 000 agents des forces de police municipale, nationale et fédérale ont été formés dans le cadre de ce programme, financé par l'Initiative de Mérida.

36. Le Bureau a également examiné les besoins particuliers des forces de police mexicaines en matière de formation et de matériel. Cette étude a été réalisée sur la base des résultats de l'Enquête nationale sur les normes policières et la formation professionnelle des agents de police, publiée en 2018 par l'ONUDC et l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique. Elle présente une analyse approfondie des capacités et des lacunes de 32 forces de police qui opèrent dans le pays.

Pérou

37. Dans le cadre d'un nouveau projet national visant à renforcer la riposte pénale à la criminalité liée aux forêts au Pérou, le Bureau de l'ONUDC pour le Pérou et l'Équateur a, avec l'appui du Programme mondial de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts de l'Office, collaboré avec le Bureau du Procureur général, les autorités judiciaires, la Police nationale et le service des douanes, entre autres, pour créer un groupe de travail interinstitutions et élaborer des outils spécialement destinés aux enquêtes et aux poursuites en matière de criminalité liée aux forêts.

38. L'ONUDC contribue actuellement avec l'ensemble du système de justice pénale à la mise en œuvre du projet en fournissant une assistance technique, en renforçant la coopération et l'échange d'informations et en mettant au point des outils novateurs pour enquêter conjointement sur la criminalité liée aux forêts et en poursuivre les auteurs.

V. Police des frontières

39. L'équipe chargée de l'Amérique latine et des Caraïbes dans le cadre du Programme mondial de contrôle des conteneurs (exécuté conjointement par l'ONUDC et l'OMD) s'est renforcée et a étendu son domaine d'action. Au moment de l'établissement du présent rapport, le Programme était mis en œuvre en Argentine, au Brésil, à Cuba, en El Salvador, en Équateur, au Guatemala, au Guyana, au Honduras, en Jamaïque, au Panama, au Pérou, en République dominicaine et au Suriname. Les diverses activités menées comprenaient : a) mentorat et formations (de base et avancées) ; b) suivi et contrôle opérationnels des services mixtes de contrôle portuaire en activité ; et c) acquisition du matériel nécessaire.

40. De nombreuses activités ont été menées en Amérique latine et dans les Caraïbes au titre du Projet AIRCOP, le but étant d'élargir la portée régionale des opérations. Le projet est exécuté dans des aéroports internationaux des pays suivants : Argentine, Barbade, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Colombie, El Salvador, Jamaïque, Panama, Pérou et République dominicaine.

41. Dans le cadre du Projet AIRCOP, l'ONUDC et le Gouvernement salvadorien ont organisé pour le personnel chargé de la détection et de l'interception du fret aérien des séances de mentorat qui se sont tenues à l'aéroport international de San Salvador du 19 au 23 mars 2018. Les participants se sont surtout intéressés au fret aérien, en particulier au renforcement des capacités opérationnelles et des connaissances techniques de la cellule aéroportuaire anti-traffic de l'aéroport, ainsi qu'aux processus d'inspection, à l'analyse de la documentation, aux bases de données utilisées aux fins des exportations et à la coordination avec les sociétés d'export. L'activité a été dirigée par un expert de la DIRAN, qui a fourni aux participants tous les outils nécessaires pour faire face au trafic de drogues et à d'autres infractions liées au fret aérien.

42. En Jamaïque, une formation spécialisée sur le recours aux listes récapitulatives pour la conduite d'entretiens dans le cadre d'affaires de traite des personnes a été organisée du 18 au 20 juin 2018, afin de préparer les agents de première ligne de l'aéroport de Kingston à interroger les victimes comme témoins potentiels.

43. Des membres des cellules aéroportuaires anti-traffic AIRCOP d'Argentine, de Bolivie (État plurinational de), de Colombie, d'El Salvador, du Pérou et de République dominicaine se sont réunis du 11 au 22 mars 2019 à São Paulo (Brésil) à l'occasion du vingt-deuxième stage de formation organisé au titre du Programme pour la coopération internationale dans les aéroports (INTERCOPS), qui portait sur l'interception du trafic international de drogues. Les conférences et autres activités du stage ont permis aux participants de mettre en commun des données d'expérience et des informations relatives aux recherches consacrées à la criminalité commise dans les aéroports internationaux.

44. Toujours dans le cadre du Projet AIRCOP, 18 membres de la Cellule aéroportuaire anti-traffic de l'aéroport international Viru de Santa Cruz (État plurinational de Bolivie) et 24 agents de l'aéroport international Ezeiza de Buenos Aires ont été formés à la détection des passagers susceptibles, d'après leur profil, d'être impliqués dans le trafic de drogues.

45. Le Projet AIRCOP et le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme ont organisé une formation conjointe pour renforcer les capacités des agents de première ligne travaillant dans les aéroports internationaux à faire face aux menaces posées par les combattants terroristes étrangers. Tenue du 8 au 12 juillet 2019 à Saint-Domingue, la manifestation a rassemblé plus de 300 agents de différents pays, dont 45 se sont rendus sur place et plus de 255 ont suivi la formation en ligne.

Pérou

46. En ce qui concerne le trafic de bois au Pérou, le Bureau de pays de l'ONUDC appuie la mise en œuvre de mesures de contrôle et la fourniture d'une assistance technique aux autorités nationales dans le cadre du Programme de contrôle des conteneurs.

VI. Réseaux régionaux et échange d'informations

Bolivie (État plurinational de)

47. L'Argentine, la Bolivie (État plurinational de), le Brésil et le Paraguay ont annoncé qu'ils souhaitent collaborer à la création d'un centre régional du renseignement antistupéfiants à Santa Cruz (État plurinational de Bolivie). L'initiative a été appuyée par le Bureau de pays de l'ONUDC.

48. En décembre 2018, le pays a accueilli la première réunion technique et opérationnelle visant à renforcer les mesures régionales de lutte contre le trafic de drogues et la criminalité qui y est associée. La réunion a favorisé les échanges entre services antistupéfiants de la région au sujet de nouvelles opérations conjointes de lutte contre le trafic de drogues. Ainsi, huit pays d'Amérique latine sont convenus d'intensifier leur coordination opérationnelle face au trafic de drogues et de renforcer encore les plateformes régionales de coordination, telles que le Centre régional du renseignement antistupéfiants. Les participants ont également décidé d'organiser des réunions de suivi aux niveaux technique et ministériel en 2019.

Colombie

49. En Colombie, l'ONUDC a, en collaboration avec la Commission européenne, l'Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol), INTERPOL et Transparency International, favorisé la tenue de réunions de consultation et de coordination pour renforcer les enquêtes menées à la suite des saisies et la coopération interrégionale.

Équateur

50. En Équateur, l'ONUDC assure le secrétariat de la Commission d'experts internationaux chargés de la lutte contre la corruption dans le pays, qui vise notamment à renforcer les partenariats et les réseaux permettant aux services de détection et de répression d'échanger des informations et de faciliter la coopération internationale. Il est envisagé de mener des activités connexes pour renforcer les capacités dans d'autres domaines que celui de la corruption.

Mexique

51. La Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) a mis sur pied d'importants forums d'échange de bonnes pratiques avec l'Union européenne au titre du Programme de coopération entre l'Amérique latine et l'Union européenne dans le domaine des politiques sur les drogues. En juillet 2019, le Mexique a participé au quatrième forum de dialogue intrarégional sur le développement alternatif. En outre, il a contribué à l'élaboration d'un plan d'action conjoint entre la CELAC et la Chine pour la période 2019-2021, qui prévoit une coopération approfondie en matière de trafic de drogues synthétiques.

VII. Analyse des tendances et études sur le trafic de drogues et les questions connexes

Bolivie (État plurinational de)

52. En janvier 2019, l'ONUDC a présenté son rapport annuel de validation des informations relatives à l'incinération et à la destruction des drogues saisies dans l'État plurinational de Bolivie. L'enquête sur la culture du cocaïer devait paraître avant fin août 2019. L'ONUDC mène actuellement deux études, l'une sur les coefficients de conversion de la coca en cocaïne, l'autre sur le rendement potentiel des cultures de cocaïer dans le pays.

Amérique centrale et Caraïbes

53. Le projet de l'ONUDC sur le trafic de drogues en Amérique latine (Colombie, Costa Rica et El Salvador), initiative du Bureau de pays en Colombie, est exécuté en coordination avec le Bureau régional de l'ONUDC pour l'Amérique centrale et les Caraïbes et bénéficie d'une forte participation de divers organismes au Costa Rica et en El Salvador. Il constitue une étape préliminaire à l'élaboration de stratégies nationales et régionales de lutte contre le trafic de drogues et de précurseurs chimiques pour ces trois pays.

Colombie

54. En Colombie, en septembre 2018, l'ONUDC a publié l'enquête annuelle sur la culture du cocaïer, selon laquelle, au 31 décembre 2017, la superficie cultivée représentait 171 000 hectares.

55. L'ONUDC a encouragé la conduite d'une analyse globale du phénomène de la drogue par l'élaboration de rapports régionaux sur les problèmes liés aux drogues illicites dans différents départements colombiens. Au total, 16 rapports de ce type ont été rédigés pour permettre aux responsables départementaux de prendre des décisions sur la base de renseignements fiables.

56. Le Bureau de pays de l'ONUDC pour la Colombie a achevé son analyse des prix de la feuille de coca et de ses dérivés pour 2018 et a recueilli des informations sur la production et les rendements des plantations de cocaïers dans les départements de Meta et de Guaviare et le bassin de l'Orénoque. L'étude depuis une perspective géographique de l'activité économique liée à la coca a permis d'identifier les acteurs impliqués et les flux financiers en jeu, fournissant ainsi de précieuses informations sur la filière du trafic de drogues en Colombie.

57. L'ONUDC a apporté une aide aux territoires colombiens touchés par la culture du pavot à opium et contribué à l'élaboration de méthodes de collecte et d'analyse des données. Une étude par échantillonnage a été menée pour décrire les parcelles, les méthodes d'ensemencement, le rendement des récoltes et l'utilisation de produits agrochimiques.

58. L'ONUDC a contribué à l'élaboration d'études techniques sur les systèmes de production liés à la culture et à la transformation de la coca par les unités de production agricole. Ces études ont permis d'analyser les principaux facteurs associés à la production de feuille de coca et de se faire une meilleure idée de l'efficacité des procédés d'extraction, évaluée à partir du volume de produit obtenu.

59. L'ONUDC a encouragé le recours aux outils de télédétection en Colombie pour évaluer les politiques publiques. Il a ainsi contribué à l'élaboration de méthodes de collecte et d'analyse de données. Depuis, les données de l'ONUDC sur l'exploitation de l'or alluvionnaire font office de chiffres officiels du Gouvernement.

Équateur

60. L'ONUDC a commencé à mettre en œuvre un projet visant principalement à créer un mécanisme de surveillance et d'alerte rapide et à préparer le terrain en vue de la mise en place de mécanismes d'intervention rapide face aux violations des droits de la personne signalées à la frontière séparant le nord du pays d'avec la Colombie. Le projet est financé par l'Union européenne et exécuté conjointement avec le Conseil des droits de l'homme, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'Organisation internationale pour les migrations. L'ONUDC produira des données de base et recueillera et analysera des données sur les cultures illicites et l'évolution du trafic de drogues et de la déforestation, en particulier celle qui est causée par l'exploitation forestière et minière illégale.

61. Avec l'appui financier de l'Allemagne, l'ONUDC commence également un projet devant déboucher sur l'établissement de points de référence concernant les activités liées à la criminalité transnationale, et il s'emploie à évaluer les besoins en vue d'élaborer une stratégie de renforcement des institutions locales et de concevoir une stratégie de suivi pour superviser le processus.

Mexique

62. Le Bureau de la liaison et des partenariats de l'ONUDC au Mexique met en œuvre un projet de surveillance des cultures illicites sur le territoire mexicain, en collaboration avec le Ministère de la défense, la marine, le bureau du procureur général et le Ministère des affaires étrangères. Le projet a été prolongé jusqu'en 2022 afin que les activités visant à estimer la superficie totale des champs de pavot à opium du pays et leur rendement puissent se poursuivre.

63. En outre, dans le cadre d'un projet sur le renforcement de la collecte de données réalisée lors des activités d'éradication des cultures illicites, l'ONUDC a mis en place un système de collecte et de transfert immédiat de données relatives à la destruction des champs de pavot et de marijuana qui repose sur des dispositifs mobiles de communication par satellite. Le projet est exécuté en collaboration avec le Ministère de la défense. Une version révisée du système est actuellement mise à l'essai avec 320 dispositifs fabriqués par Bittium et répartis dans tout le pays. En septembre 2019, l'ONUDC dévoilera la version finale du système, qui deviendra opérationnel en octobre et à l'utilisation duquel il a formé près de 150 fonctionnaires du Ministère de la défense. Le système est conforme au protocole national pour la destruction des cultures illicites.

VIII. Initiatives de réduction de la demande

Initiatives régionales et sous-régionales

64. Dans le cadre du projet sur la réduction de la demande de drogues illicites dans la Communauté andine (PREDEM), l'ONUDC et ses partenaires nationaux ont achevé et présenté au public la troisième étude épidémiologique sur l'usage de drogues chez les étudiants de la région. La Communauté andine regroupe la Bolivie (État plurinational de), la Colombie, l'Équateur et le Pérou.

Brésil

65. Au Brésil, l'ONUDC a poursuivi la mise en œuvre d'un projet intitulé « Line Up, Live Up », qui vise à prévenir la criminalité par le sport, dans le District fédéral et à Rio de Janeiro. En 2018, il a organisé trois sessions de formation de formateurs à l'intention de 78 professionnels du sport, qui ont ensuite formé 936 jeunes. La même année, il s'est employé à mesurer les résultats obtenus dans les zones sensibles du District fédéral. Un évaluateur indépendant examine actuellement la façon dont l'initiative y a été mise en œuvre pour en déterminer les retombées sur la vie des jeunes. Les conclusions préliminaires étaient attendues au premier semestre de 2019. Désireux de mettre en lumière le projet « Line Up, Live Up », l'ONUDC a organisé à Brasilia une manifestation sportive destinée à sensibiliser l'opinion aux bienfaits du sport, en particulier au fait que sa pratique évitait aux jeunes de se livrer à la drogue et à la criminalité. Cette initiative visait à influencer sur le comportement et les attitudes des jeunes les plus vulnérables et à prévenir les comportements antisociaux en faisant prendre conscience aux intéressés des conséquences de la criminalité et de la toxicomanie et en les aidant à acquérir des compétences pratiques.

Amérique centrale et Caraïbes

66. En 2019, en République dominicaine, l'ONUDC a, en collaboration avec le Ministère de l'éducation et la Commission nationale des drogues, continué de mettre l'accent sur l'exécution de programmes de prévention fondés sur des données factuelles, s'adressant aux familles et visant à améliorer les compétences parentales. L'expérimentation, en collaboration avec le Ministère de l'éducation, d'un nouveau programme « Familias Fuertes » (« Familles fortes ») de l'ONUDC a été lancée.

67. Le programme « Line Up, Live Up », qui vise à prévenir la criminalité par le sport, a aussi été lancé dans ce pays.

68. Une assistance technique a continué d'être apportée en El Salvador et au Guatemala, en collaboration avec les commissions nationales des drogues, dans le cadre du programme de prévention en milieu scolaire intitulé « Leones educando ».

69. Au Costa Rica, les responsables des organismes œuvrant à la réduction de la demande de drogues ont participé à des ateliers sur la prévention et le traitement des troubles liés à l'usage de drogues.

70. Les pays d'Amérique centrale et la République dominicaine ont reçu une assistance technique pour améliorer l'accès aux drogues placées sous contrôle et destinées à des fins médicales. Un atelier régional et des ateliers nationaux (Belize, Costa Rica et Panama) ont été organisés au titre de cette assistance.

Colombie

71. En Colombie, le programme « Familias Fuertes » mis en œuvre en coordination avec le Ministère de la justice et du droit a bénéficié à 650 familles (1 950 personnes) dans cinq territoires (Cartagena, Cucuta, Dosquebradas, Espinal et Dosquebradas/Muzo). Huit organisations de la société civile ont été associées à l'exécution des activités en tant que partenaires stratégiques.

72. L'ONUDC a appuyé des stratégies et des mesures visant à prévenir la consommation de drogues et à attirer l'attention sur le système pénitentiaire et

carcéral. Des activités préventives ont été menées sur la base du cadre technique d'action pour la réduction de l'usage de drogues dans le système pénitentiaire et carcéral ; elles ont touché 400 personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de Bucaramanga et d'Espinal et dans l'établissement pénitentiaire pour femmes de Bogota. L'Institut national pénitentiaire et carcéral a dispensé un cours à 86 personnes détenues et placées sous surveillance.

73. En partenariat avec le Secrétariat à l'éducation de Cundinamarca, le personnel des établissements scolaires et des jeunes ayant une certaine influence ont reçu une formation devant leur donner des éléments pour prévenir la consommation de drogues, la grossesse chez les jeunes filles et la parentalité précoce dans le cadre du programme relatif à la création d'environnements éducatifs sûrs et pacifiques. Cette initiative a bénéficié à 500 personnes environ.

Équateur

74. En Équateur, dans le cadre du projet PREDEM, l'ONUDC a organisé en mai 2018, en coopération avec le Ministère de la santé publique et l'Union européenne, un forum à l'intention d'experts internationaux sur la prévention et le traitement de l'usage de drogues.

75. Le même mois, il a tenu deux ateliers destinés aux décideurs sur la nature, la prévention et le traitement des troubles liés à l'usage de drogues. Soixante-dix membres de l'Assemblée nationale équatorienne y ont participé. Le groupe parlementaire pour la prévention de l'usage de drogues et le traitement de la toxicomanie et le Ministère de la santé ont organisé les manifestations conjointement avec l'ONUDC.

76. Le 15 mars 2019, en marge de la soixante-deuxième session de la Commission des stupéfiants, le Ministre de la santé équatorien et l'ONUDC ont signé un mémorandum d'accord portant sur les enquêtes, la prévention, le traitement, l'accès aux médicaments placés sous contrôle ainsi que la coordination et la coopération entre les systèmes de santé et de justice. Le mémorandum abordait également les domaines transversaux que sont les droits de la personne, les principes de transparence et de responsabilité, et la question du genre.

77. L'ONUDC participe également à la table ronde sur la prévention de la toxicomanie qui se tient dans le cadre de l'« Accord national », processus national de dialogue et de consultation lancé le 17 mai 2019.

78. Le 7 juin 2019, le Ministère des relations extérieures et de la mobilité humaine et l'OICS ont organisé un atelier national de sensibilisation à la question de la disponibilité des stupéfiants et des substances psychotropes à usage médical et scientifique. Cette manifestation a réuni des représentants de diverses institutions, du secteur de la santé, de la société civile, d'organismes des Nations Unies et de la communauté internationale.

Mexique

79. En mai 2019, le Gouvernement mexicain a lancé, avec l'aide de l'ONUDC, sa stratégie nationale de prévention des toxicomanies, politique à long terme axée sur les droits de la personne et la santé publique. Dans le cadre de cette stratégie, tous ceux qui ont besoin d'aide sont dirigés vers des centres de traitement spécialisés sans que les consommateurs de substances addictives ne soient mis en cause juridiquement. La stratégie repose sur trois piliers principaux : l'éducation, la santé et la communication. Les activités menées au titre du volet communication visent à faire comprendre à l'ensemble de la population la nécessité d'être à l'écoute de ceux qui souffrent directement de la toxicomanie.

80. Toujours au Mexique, dans le cadre d'un projet de l'ONUDC concernant l'accès contrôlé aux médicaments, un appui a été fourni aux fins de la conduite d'enquêtes auprès du personnel de 56 hôpitaux et de 203 pharmacies, ainsi qu'auprès de 108 médecins assurant des visites à domicile au titre d'un programme conçu à cet effet.

Les enquêtes ont permis d'établir, dans le cadre du projet, un rapport détaillé sur la disponibilité et l'usage de médicaments placés sous contrôle, en particulier d'opioïdes, à Mexico. Les conclusions de ce rapport seront analysées par des experts et des professionnels de la santé qui en débattront, afin d'émettre des recommandations à l'intention de tous les acteurs intervenant dans la distribution et l'administration de substances placées sous contrôle dans un cadre médical.

IX. Développement alternatif

Bolivie (État plurinational de)

81. Au cours de la période considérée, le Bureau de pays de l'ONUDC pour l'État plurinational de Bolivie a continué d'aider le pays à promouvoir le développement alternatif, en particulier dans la municipalité de La Asunta. En juillet 2019, les dirigeants de la société française Malongo se sont rendus à La Asunta pour recueillir des informations sur les plantations de café et conclure si possible des alliances commerciales.

Colombie

82. Le Bureau de pays de l'ONUDC pour la Colombie a encore apporté son concours aux autorités nationales en matière d'éradication des cultures illicites, dans le cadre du programme national de substitution des cultures. Le programme national a bénéficié d'un appui, et une assistance technique a été fournie à 28 000 familles de 56 municipalités, dans 14 départements du pays.

83. Au total, 35 317 hectares de cultures illicites ont été volontairement éradiqués par les communautés rurales ; sur ce total, l'ONUDC a pu vérifier la destruction de 29 943 hectares grâce au système de surveillance prévu dans son programme de développement alternatif.

84. Le Bureau de pays de l'ONUDC pour la Colombie a également continué d'aider le Gouvernement à recueillir et à traiter les données issues des enquêtes de référence menées auprès de 13 891 familles, ainsi que des 1 421 enquêtes de suivi conduites pour analyser l'évolution sociale, économique, environnementale et institutionnelle dans les territoires visés.

85. L'octroi de titres de propriété foncière a été un facteur déterminant dans l'intégration des communautés à l'économie licite colombienne. L'ONUDC a continué d'appuyer les mesures prises pour faciliter l'accès à la terre, en coopération avec l'Agence nationale des terres, en particulier s'agissant de l'attribution de titres fonciers en bonne et due forme sur les territoires où étaient pratiquées des cultures illicites. Dans le cadre d'un programme prônant l'attribution de tels titres aux fins de la substitution des cultures, plus de 2 000 titres ont été émis. En outre, 12 621 études juridiques ont été réalisées.

86. Dans le cadre de la stratégie de substitution, 2 335 cueilleurs de coca ont participé aux activités d'entretien de la communauté. Ce faisant, ils ont contribué à la remise en état de 1 322 éléments d'infrastructure sociale et à la réparation de 1 762 km de routes et de chemins ruraux. Ces efforts ont permis au Gouvernement d'économiser la somme considérable de 13 millions de pesos environ.

87. En outre, 30 évaluations rurales participatives ont été menées auprès des communautés touchées par les cultures illicites. Au total, 134 023 visites ont été effectuées dans des exploitations familiales et 3 241 séances de coordination et de formation ont été organisées.

X. Conclusions

88. Si l'on veut que l'action menée avec les pays d'origine pour réduire les cultures illicites porte ses fruits, il faut renforcer encore les politiques et stratégies nationales de développement alternatif, facteurs déterminants pour la génération de revenus légaux dans les communautés vulnérables. Les pays de la région ont demandé à l'ONUDC de continuer de leur apporter son concours pour le remplacement volontaire des cultures, l'attribution de titres de propriété foncière en bonne et due forme et la collecte et le traitement des données issues des enquêtes de référence, qui doivent permettre de mieux comprendre les facteurs sociaux, économiques, environnementaux et institutionnels en jeu dans les territoires touchés par les cultures illicites. La majeure partie des activités d'appui est financée par les pays d'origine, ce qui garantit l'appropriation des projets par les intéressés et leur durabilité. Toutefois, un soutien financier des partenaires internationaux est nécessaire pour renforcer l'action menée et améliorer les résultats obtenus.

89. Un appui continu devrait être fourni aux pays de la région andine (Bolivie [État plurinational de], Colombie et Pérou) pour les aider à estimer le niveau de la production de cocaïne et à mener des études spécialisées sur les quantités de feuille de coca et d'intrants chimiques nécessaires à cette production. Les efforts déployés en ce sens ont démontré à quel point il était utile de surveiller les cultures illicites et de travailler en même temps à la description chimique des nouvelles substances psychoactives. Ils doivent être renforcés dans le cadre de l'action menée à l'échelle régionale pour lutter contre le problème des drogues illicites.

90. Les États Membres et l'ONUDC doivent continuer d'encourager la concertation intra- et interrégionale sur la production, le trafic et la consommation de substances illicites. Des initiatives telles que le Dialogue nord-américain relatif aux drogues ont permis d'obtenir des résultats dans des domaines décisifs ; les protocoles auxquels ont recours les autorités douanières pour détecter l'entrée sur le territoire de substances et précurseurs ciblés en sont une illustration.

91. Une coopération intrarégionale durable est nécessaire pour renforcer les activités de coopération aux fins de la lutte contre les drogues synthétiques et pour détecter, surveiller et combattre le blanchiment d'argent. On citera, à titre d'exemple, le plan d'action conjoint entre la CELAC et la Chine pour la période 2019-2021, qui prévoit une coopération approfondie en matière de trafic de drogues synthétiques, et la réunion sous-régionale sur le blanchiment de capitaux par recyclage dans le commerce, à laquelle ont participé la Colombie, le Costa Rica, le Panama, le Pérou et la République dominicaine.

92. Il convient de fournir un appui continu en faveur du renforcement des capacités, notamment en formant les professionnels concernés, tels que les enquêteurs, les procureurs et les juges, aux questions clefs que sont le blanchiment d'argent découlant du trafic de drogues, la criminalité organisée, la corruption et la criminalité liée aux forêts. Ces capacités peuvent être renforcées à l'aide de plateformes qui facilitent la mise en commun de renseignements, telles que le Centre régional du renseignement antistupéfiants, installé à Santa Cruz (État plurinational de Bolivie), et d'initiatives facilitant la coopération entre les services de police et ceux de contrôle aux frontières, telles que le Programme de contrôle des conteneurs, le Projet AIRCOP et la conférence annuelle tenue dans le cadre du projet « Fortaleza ».

93. Compte tenu de l'importance que revêtent les politiques et programmes de lutte contre la drogue fondés sur des données factuelles qui tiennent compte des droits de la personne et de la santé publique, il conviendrait de poursuivre et d'intensifier les efforts déployés pour la conception et la mise en œuvre de stratégies nationales. Il serait notamment possible de s'inspirer des mesures prises au Mexique à l'appui de la stratégie nationale de prévention des toxicomanies, qui prévoient une collaboration avec des centres de traitement spécialisés et qui sont fortement axées sur l'éducation, la santé et la communication.